

Strike F.A.Q. Les Tournesols

WHAT IS A STRIKE?

Unionized workers and their employer negotiate the terms and conditions of work in a 'collective agreement' or 'contract'. These contracts are usually renegotiated every 3-5 years.

When the employer and the union are unable to reach agreement in negotiations, it is called an impasse. At that point, if the union is unable to make progress, it may take job action, up to and including a strike.

A strike is when the workers withdraw their services. They walk a picket line to prevent services from being delivered and to bring attention to their issues.

Strike action is always a last resort.

WHY ARE WE STRIKING?

We've been at the bargaining table since October 2021 trying to reach an agreement with Les Tournesols. They are represented at the bargaining table by the Centre's Board of Directors.

The Centre is eligible for government funding to improve wages. However, instead of accessing these funds, they are demanding cuts to benefits like sick leave and vacation – benefits we have had for a long time and were fairly negotiated.

Attracting and retaining dedicated Early Childhood Education professionals is a critical ingredient for quality child care. That's why we, the staff of Les Tournesols, feel so strongly about improving our workplace. We don't want to go on strike, but feel we have no alternative.

HOW LONG WILL THE STRIKE LAST?

This strike can be avoided if the Centre comes back to the bargaining table and treats us with fairness and respect. We are asking them to access government funding to improve our wages – and to leave our benefits as they are.

Otherwise, the Centre may have to close, or operate with very limited services.

If no agreement is reached within 60 days, either party can apply to the Manitoba Labour Board to have the contract settled by an independent arbitration panel.

We are committed to the negotiating process, and remain hopeful that an agreement can be reached to avoid a strike.

HOW CAN YOU HELP?

Please tell the Board of Directors to withdraw their demands for cuts and to access the government funding for improved wages. You can send your message to presidentca@ltsv.ca

For more information, please contact the MGEU Resource Centre at resourcecentre@mgeu.ca or 204-982-MGEU (6438).

*A message from MGEU Local 441 - the Early Childhood Educators responsible for
creating a safe and engaging environment for 150 young children at Les Tournesols child care centre.*

F.A.Q. de grève

Les Tournesols

SEGM Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba et d'employés généraux au Manitoba

Les Tournesols de Saint-Vital Section local 441

Qu'est-ce qu'une grève?

Les travailleurs syndiqués et leur employeur négocient les conditions de travail dans une « convention collective » ou un « contrat ». Ces contrats sont généralement renégociés tous les 3 à 5 ans.

Lorsque l'employeur et le syndicat sont incapables de s'entendre dans les négociations, on parle d'impasse. À ce moment-là, si le syndicat n'est pas en mesure de faire des progrès, il peut entamer des moyens de pression, jusqu'à et y compris une grève.

Une grève, c'est quand les travailleurs retirent leurs services. Ils marchent sur une ligne de piquetage pour empêcher la prestation des services et pour attirer l'attention sur les enjeux.

La grève est toujours un dernier recours.

Pourquoi faisons-nous la grève?

Nous sommes à la table des négociations depuis octobre 2021 pour tenter d'arriver à une entente avec Les Tournesols. L'employeur est représenté à la table de négociation par le conseil d'administration.

Le centre est admissible à un financement gouvernemental pour améliorer les salaires. Cependant, au lieu d'avoir accès à ces fonds, ils exigent des réductions des avantages comme les congés de maladie et les vacances – des avantages que nous avons depuis longtemps et qui ont été négociés équitablement.

Attirer et retenir des professionnels dévoués de l'éducation de la petite enfance est un ingrédient essentiel pour des services de garde de qualité. C'est pourquoi nous, le personnel des Tournesols, sommes si dévoués à l'amélioration de notre milieu de travail. Nous ne voulons pas faire la grève, mais nous sentons que nous n'avons pas d'alternative.

Combien de temps durera la grève?

Cette grève peut être évitée si le Centre revient à la table de négociation et nous traite avec équité et respect. Nous leur demandons d'accéder aux fonds gouvernementaux pour améliorer nos salaires – et de laisser nos avantages sociaux tels quels.

Sinon, le Centre pourrait devoir fermer ou fonctionner avec des services très limités.

Si aucune entente n'est conclue dans les 60 jours, l'une ou l'autre des parties peut demander à la Commission du travail du Manitoba de régler le contrat par un conseil d'arbitrage indépendant.

Nous sommes engagés au processus de négociation et gardons l'espoir qu'un accord pourra être conclu pour éviter une grève.

Comment pouvez-vous aider?

Veuillez dire au conseil d'administration de retirer ses demandes de concessions et d'accéder au financement gouvernemental pour améliorer les salaires. Vous pouvez envoyer votre message à presidentca@ltsv.ca

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Centre de ressources SEGM à resourcecentre@mgeu.ca ou 204-982-MGEU (6438).

Un message de la section locale 441 du SEGM - les éducateurs de la petite enfance responsables d'entretenir un environnement sécuritaire et attrayant pour 150 jeunes enfants à la garderie Les Tournesols.